

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vendredi 01 juillet 2016

Séance Ordinaire 18 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Votants : 14

Date de convocation : vendredi 24 juin 2016

LE 01 juillet 2016 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de TROCCHI Jean-Marie, Maire.

PRESENTS : Jean-Marie TROCCHI, Georges PAPEGAY, Bernard NEAU, Claude DESNOËS, Geneviève GIVAUDAN, Marie-Anne GUICHARD, Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Gautier AILLAUD, Alain MONTAY

REPRESENTES : Djamila AKRAOUI, Bruno BAILLON, Pierre DOL, Robert BELLOTTO, Annie BLEUSE

ABSENTS : Danielle FAY

Secrétaires de séance : Geneviève GIVAUDAN - Marie-Anne GUICHARD

DE 2016 66- Choix de l'entreprise voirie 2016 à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis présenté par l'entreprise BS Voirie - 763 ZI St Maurice - 04100 MANOSQUE pour un montant de 55 265.20€ HT pour réaliser des travaux de voirie communale 2016 pour la montée des Donnets et sur le lotissement La Condamine".
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier

DE 2016 67- Changement horaire école à l'unanimité :

- **VALIDE** le changement d'horaire proposé ci dessous à compter de la rentrée 2016.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h
Après midi	13h30 – 15h45	13h30 – 15h45		13h30 – 15h45	13h30 – 15h45

DE 2016 68- Avis sur l'arrêté préfectoral de projet de périmètre de la Communauté de Communes du "Sisteronais Buëch" à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable** sur l'arrêté de projet de périmètre de la Communauté de Communes du "Sisteronais Buëch".(joint à la délibération).

DE 2016 69- Convention avec IT05 pour la vente d'une maison en ruine à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec IT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la vente de la ruine.

DE 2016 70- Convention natation 2016 à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Mairie de Laragne pour l'enseignement de la natation pour une durée de trois ans.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater la somme de 40€ par élève pour le paiement des séances de la piscine pour 24 enfants.

DE 2016 71- Rapport sur l'eau 2015 à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010 et sur le site de la mairie

DE 2016 72- Rapport sur l'assainissement 2015 à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2015
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010 et sur le site de la mairie

DE 2016 73- Convention avec le service remplacement du Centre de Gestion à l'unanimité :

- AUTORISE le maire à signer la convention de mise à disposition avec le centre de gestion

DE 2016 74- Vente accessoire tondeuse à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à procéder à la vente du porte outils de la tondeuse pour un prix de 150€.

La séance est levée à 20h05

LE MAIRE
Jean-Marie TROCCHI

